**Texte rédigé dans le cadre des Avant-Dîners de l’ASRDLF**

**À la recherche des « territoires » à la périphérie. Un point de vue à partir du Canada.**

Guy Chiasson Université du Québec en Outaouais

Guy.chiasson@uqo.ca

**Précisions de départ**

Le titre de cette communication « À la recherche des ‘territoires’ à la périphérie » met de l’avant deux idées (celle du « territoire » et celle de la « périphérie ») que je voudrais ici mettre en relation l’une avec l’autre. Tout d’abord, le fait de mettre territoire entre parenthèse se veut évocateur de l’idée que les territoires n’existent pas à priori. Si les géographes opposent « espace » et « territoire » c’est justement parce que ce dernier renvoi à un type particulier d’espace qui est approprié par l’action humaine. Comme l’a souvent dit Bruno Jean (2006), les territoires sont des « constructions sociales » ce qui implique que pour comprendre les territoires il faut s’intéresser à son appropriation par les humains qui l’habitent. J’irais plus loin en disant que le « territoire », du moins dans le sens où l’entendent les travaux sur le développement territorial suppose à la fois un certain volontarisme des personnes qui l’habite, un projet de territoire (Zander et Barbier, 2021), et une certaine capacité de ces acteurs à s’approprier l’espace qui les entoure pour à tout le moins influencer la trajectoire de développement ou le milieu de vie. Dans d’autres termes, le « territoirre » suppose une certaine dose d’endogénéité du développement. On sait bien maintenant, notamment par l’entremise des travaux de l’école française des dynamiques de proximité (Torre, 2010 ; Pecqueur et Zimmerman, 2004), que l’endogénéité est toujours relative, que la maîtrise par les acteurs locaux dépend aussi de la capacité de ces acteurs locaux a articuler différentes formes de proximité et des ressources qui ne sont pas tous ancrés dans le local.

Le second terme, celui de périphérie, à l’opposé de celui de territoire, insiste sur les facteurs exogènes qui pèsent sur le développement des espaces (Dumont, 2017). Les périphéries, du fait de leur éloignement (géographique) par rapport aux centres où les ressources et le pouvoir se concentrent se voient dicter une trajectoire de développement exogène, c’est-à-dire sur laquelle les acteurs locaux n’auraient pas ou peu de contrôle. Considérant que le « territoire » est défini par la capacité d’action endogène des acteurs locaux et que la périphérie est définie par le poids de l’éloignement et des ressources exogènes, la question de départ de la présente réflexion est de savoir si on peut trouver du (ou des) territoire(s) dans les périphéries ? Dans ce court texte, je propose de partir à la recherche des « territoires » dans les espaces périphériques que je connais le mieux soit ceux du Canada qui ont, pour plusieurs d’entre eux, une vocation historique à l’exploitation des ressources naturelles.

**L’*hinterland* canadien, ou les secteurs de ressources naturelles contre le territoire**

Le Canada englobe plusieurs vastes espaces qui ont longtemps eu une vocation fortement liée aux ressources naturelles, que ce soit notamment la récolte de bois, l’extraction minérale ou celle d’hydrocarbures (Howlett et Brownsey, 2008). Si de nombreux travaux de recherche en sciences sociales ont négligés ces vastes espaces pour se concentrer sur les plus grandes villes du pays, Montréal, Toronto et Vancouver (Hayter, Barnes et Bradshaw, 2003), il y a tout de même des courants d’économie politique qui se sont intéressés à ces espaces situés à la périphérie. Un de ces courants que d’aucuns qualifient d’approche ou de théorie des *staples* remontent aux années 1930 avec les travaux pionniers de l’historien Harold Innis (1930). Les travaux d’Innis tout comme ceux qui vont suivre ont montré que la Canada s’est développé en maintenant une dépendance sur des *staples,* c’est-à-dire des ressources naturelles peu transformées et destinées à l’exportation massive. Cette dépendance à la production de *staples* (des fourrures, de la morue séchée, du bois équarri, etc.) signifie non seulement une économie canadienne vulnérable parce que soumise à des marchés internationaux des ressources qui sont très volatiles, mais elle instaure également un mode de développement centre-périphérie à l’intérieur du Canada. Les grandes villes canadiennes qu’Innis qualifient de *heartland* sont les lieux où les activités supérieures liées à l’exportation des *staples* sont concentrées (siège sociaux des grandes entreprises de ressources, banques qui les financent, etc.). Les lieux d’extraction et de première transformation, les *hinterlands* sont dans une relation de dépendance avec le centre (Hutton, 2007).

Dans la grille de lecture des *staples*, la focale est définitivement mise sur la dépendance des *hinterlands.* Certes, les activités d’extraction de la ressource apportent un certain développement pour les espaces où prennent place ces activités. Il s’agit d’un développement qui, d’une part est instable parce que soumis aux aléas des marchés internationaux. Innis utilise la métaphore du « cyclone » pour illustrer les effets dévastateurs sur les communautés dépendantes (Barnes, Hayter et Hay, 2001). D’autre part, ce développement est dicté de l’extérieur, que ce soit par les marchés internationaux ou encore par des grands acteurs qui contrôlent l’extraction et l’exportation de la ressource (les grandes entreprises, l’État propriétaire de la ressource).

En d’autres termes, la grille d’analyse des *staples,* qui n’est pas sans rappeler celles proposées par les écoles de la dépendance en Amérique Latine et les travaux contemporains sur l’extractivisme dans le Sud, adopte une perspective principalement que l’on pourrait qualifier de spatiale. Le fait d’être à la périphérie (hinterland) signifie l’éloignement des lieux de pouvoirs (heartland). Le point de vue des *staples* insiste sur la maîtrise exogène de la ressource et sa mise en valeur ce qui revient à considérer que les communautés n’ont pas d’emprise sur cette ressource qui est pourtant centrale dans leur développement. Ce manque d’emprise ou de maîtrise est justement ce qui caractérise l’hinterland et bloque la possibilité des lieux d’extraction de devenir des « territoires ».

Ainsi, du point de vue de l’économie politique des *staples*, le regard le plus persistant sur les périphéries de ressources canadiennes, le fait d’être à la périphérie empêche les communautés locales et régionales d’agir comme des territoires ou du moins d’être considérés comme tel par les recherches. Je voudrais, dans les sections suivantes, explorer s’il est possible de dépasser la perspective des *staples* et d’envisager la construction de « territoires » dans les périphéries de ressources canadiennes.

**La périphérie canadienne, le lieu des *petits territoires ?***

Je ne suis pas le premier à poser la question des « territoires » dans la périphérie canadienne. Que ce soit de façon implicite ou explicite, plusieurs travaux provenant souvent des universités de ces périphéries ont cherché des territoires ou du développement territorial. C’est le cas, notamment des travaux du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) auquel j’appartiens et qui portent sur les « territoires non-métropolitains » [à titre d’exemple, voir notamment un numéro spécial de la revue Recherches sociographiques piloté par Bruno Jean (2016)] et des travaux sur les régions forestières de la Colombie-Britannique (Hayter, Barnes et Bradshaw, 2003 ; Zirul et al, 2015). Sans nier la pertinence de ces travaux de recherche qui ont su montrer la présence de dynamiques de territoires dans l’hinterland canadien, je vais procéder un petit différemment ici pour réconcilier la périphérie de ressource et les dynamiques de « territoires ». Pour y arriver, je ferais un détour vers la sociologie et plus particulièrement les réflexions du sociologue Joseph-Yvon Thériault sur les communautés francophones minoritaires au Canada. Thériault (2006) dans un livre qu’il intitule *Faire société* s’intéresse à la capacité de ces communautés francophones minoritaires d’agir comme des sociétés. Comme le laissent entendre le titre du livre, la capacité de se projeter comme une société (et donc de *faire société)* n’est pas nécessairement acquise au même point pour tous les groupes. Pour les groupes minoritaires comme les francophones qui font face à des majorités anglophones, il y a un risque bien réel que le projet de société soit dissout dans la société majoritaire. Thériault utilise l’expression « petites sociétés » pour désigner des sociétés, comme la francophonie minoritaire au Canada, qui sont toujours « inquiètes » parce que leur capacité de s’affirmer comme société et d’avoir un projet de société distinct de celui de la majorité est plus incertain et pas pleinement abouti.

Je propose d’emprunter ici la conceptualisation de Thériault pour l’appliquer à la réalité des territoires. Ainsi la capacité de *faire territoire* n’est peut être pas la même partout. À la périphérie, les conditions et les ressources permettant aux territoires d’exister sont plus difficiles à réunir, et à l’inverse on trouve à la périphérie (la périphérie canadienne du moins) d’importantes forces contraires qui rendent moins évidentes l’émergence de « territoires ». En s’appuyant sur le vocable de Thériault, les territoires à la périphérie pourraient être vus comme des *petits territoires,* non pas du fait de leur taille géographique (bien au contraire !), mais plutôt du fait de l’appropriation pas toujours évidente du pouvoir par les acteurs locaux. De ce point de vue emprunté à Thériault, la question est moins de savoir s’il peut ou pas y avoir des « territoires » à la périphérie canadienne que de documenter le processus de construction de territoires dans un contexte où des contraintes associées à la position d’*hinterland* sont bien présentes.

Cette idée de *petits territoires* me semble une précision importante puisqu’elle permet de déplacer la lunette des chercheurs vers des espaces qui ont été en bonne partie négligés par les recherches en développement territorial. Au Canada comme ailleurs, ces chercheurs ont souvent privilégié des « success stories », c’est-à-dire des territoires à succès où la prise en charge du développement par les acteurs locaux est évidente et qui tend à confirmer des cadres théoriques bien établis (*clusters, milieux innovateurs, districts, etc.).* Certains des travaux portant sur la périphérie canadienne se sont aussi intéressés à des milieux champions qui semblent se distinguer du lot et témoignent d’une capacité des acteurs locaux à orienter le développement. Parler de *petits territoires* justifie potentiellement d’inclure des territoires qui sont plus ordinaires, notamment des territoires qui se construisent tant bien que mal en faisant face à d’importantes contraintes provenant de leur position dans l’hinterland (faible contrôle sur les ressources naturelles, manque de ressources, etc.). Regarder ces *petits territoires* dans la périphérie canadienne implique de tenir compte de ces contraintes (comme l’a fait l’école des *staples*) en même temps que l’on étudie les efforts des acteurs territoriaux pour se réapproprier les ressources naturelles et les leviers qui permettent de façonner les milieux de vie des communautés locales.

**En guise de conclusion**

Depuis les années 1990, et la « tectonique des territoires » (Lacour, 1996) plusieurs ont considéré (soit de façon implicite ou explicite) que les territoires étaient réservés aux milieux centraux qui avaient accès aux ressources nécessaires pour s’approprier son propre développement. Pour leur part, les travaux canadiens sur l’hinterland avaient déjà montré que l’économie canadienne des ressources rendait impensable des dynamiques endogènes confirmant, avant la lettre, l’impossibilité du territoire dans les lieux d’extraction des ressources. Nous avons proposé le concept de *petits territoires* pour mettre en évidence la relation dialectique entre la périphérie de ressources canadienne et les (projets de) territoires qui tentent, tant bien que mal, d’y prendre place. Cette proposition conceptuelle nous amène à considérer des territoires qui ne le serait pas nécessairement et à mettre en évidence les facteurs exogènes (notamment ceux liés aux secteurs des ressources naturelles) auxquels les acteurs locaux sont confrontés.

Références bibliographiques

Barnes, Trevor, Roger Hayter et Elizabeth Hay (2001). “Stormy Weather: Cyclones, Harold Innis, and Port Alberni, BC”. *Environment and Planning A: Economy and Space*, *33*(12), p. 2127-2147.

Dumont, Gérard-François (2017). « Territoires : le ‘modèle centre-périphérie’ désuet », *Outre terre*, vol. 2 no 51, p. 64-79.

Hayter, Roger, Trevor Barnes et Michael Bradshaw, (2003). “Relocating resource peripheries to the core of economic geography's theorizing: rationale and agenda”*, Area,* vol. 35, no 1, p. 15-23.

Howlett, Michael et Keith Brownsey (s.d.) (2008).*Canada's resource economy in transition: The past, present, and future of Canadian staples industries,* Montgomery Publications.

Hutton, Thomas (2007). “Contours of the Post-Staples State: The Reconstruction of Political Economy and Social Identity in 21st Century Canada”, *Policy and Society,* vol. 26, no 1, p. 9-29.

Jean, Bruno (2006). « Le développement territorial. Un nouveau regard sur les régions du Québec », *Recherches sociographiques,* Vol. 47, no 3, p. 465–474.

Lacour, Claude (1996). « La tectonique des territoires : d’une métaphore à une théorisation », dans Bernard PECQUEUR (dir.), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L’Harmattan, p. 25-48.

Pecqueur Bernard et J. B. Zimmermann J-B (2004) *Economie de proximités*. Hermès -Lavoisier, Paris.

Thériault, Joseph-Yvon (2006). *Faire société. Sociétés civiles et espaces francophones,* Sudbury, Éditions Prise de Parole.

Torre A (2010) Jalons pour une analyse des dynamiques de proximité. *Revue d’Économie Régionale et Urbaine*no, 3, p. 409-437.

Zander, Patricia et Rémi Barbier (2021). « La clé c’est le projet de territoire » dans Rémi Barbier et Philippe Hamman (s.d.), *La fabrique contemporaine des territoires,* Paris, Le Cavalier Bleu, p. 85-91.

Zirul, Chelan, Greg Halseth, Sean Markey et Laura Ryser (2015). “Struggling with new regionalism: Government trumps governance in Northern British Columbia, Canada”. *The Journal of Rural and Community Development*, *10*(2), p. 136-165.